



# Cérémonies de l'armistice du 11 novembre 1918

Mercredi 11 novembre 2020 à 9h et 9h45

**Place Pasteur, puis Esplanade des communes  
« Compagnon de la Libération ».**

---

En présence d'**Éric Piolle**, Maire de Grenoble, **Lionel Beffre**, Préfet de l'Isère et du général **Hervé de Courrèges**.

---

**La Ville de Grenoble commémore la journée du 11 novembre en deux temps en l'honneur des Poilus et des Résistant-es face à l'occupation nazie.**

Malgré la situation sanitaire, la Ville de Grenoble veut continuer à honorer la mémoire des anciens combattants de la Première guerre mondiale, et la mémoire de celles et ceux qui se sont dressé-es pour défendre les valeurs républicaines.

Le 11 novembre 1943, les Grenobloises et les Grenoblois sont appelé-es à manifester au monument aux morts de la Porte de France. Plus de 2000 manifestant-es répondent à l'appel. Repoussé-es par la police, ils se rendent alors au monument du parc Paul-Mistral. Les forces allemandes les encerclent juste après qu'ils aient pu déposer un bouquet. 600 participant-es sont arrêté-es, parmi lesquels 369 sont déporté-es. Seuls 102 survivront.

**Cérémonie en hommage aux Déportés du 11 novembre 1943 à 9h, Place Pasteur.**

Après la diffusion du Chant des Partisans, le tract de la France Combattante appelant à manifester le 11 novembre 1943 sera ensuite lu. Il sera suivi du Chant des Marais puis d'un dépôt de gerbe au nom de la Ville de la Grenoble et de la République Française.

La sonnerie aux Morts, une minute et de silence et la Marseillaise clôtureront la cérémonie.

**Cérémonie au Monument aux Morts à 9h45, Esplanade des Communes « Compagnon de la Libération ».**

« La Madelon de la victoire » sera diffusée, suivie de la lecture du message du gouvernement par Monsieur le Préfet de l'Isère et de l'Appel des Morts pour la France. Une gerbe au nom de la Ville de Grenoble et de la République française sera déposée.

La sonnerie aux Morts, une minute de silence et la Marseillaise clôtureront la cérémonie.